

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LE PILEU

Lundi 18 mai 2015
Maison de quartier Gérard Philipe

Présents : Mme Denise ANDRIEU, M. Jean-Claude BERTRAND, Mme Annick BONNET, Mme Corinne BURGAIN, M. Thierry CORDONNIER, Mme Christine DE PONTFARCY, M. Hugues DE PONTFARCY, Mme Gisèle DURELLE, M. Michel FARGES, M. Denis FELICITE-ZULMA, M. Patrice GADENNE, Mme Claude GUERNIOU, M. Gilles GUILLON, M. Jean-Louis HANOUILLE, Mme Catherine KRAFT, Mme Chrystel LEBOEUF, Mme Jacqueline LORGEAUX, M. et Mme Gilles MAHIEUX, Mme MAULAVE, M. Loïc MAULAVE, Mme Nicole MISKIEWICZ GRIMALDI, M. Michel MORISSET, M. Bernard NICOLAS, M. René PELTIER, Mme Geneviève TARDIEU, Mme Brigitte TARGE, M. Stéphane TARGE, Mme Catherine-Lan VENTURA, M. Philippe VERKOFF

Excusés : M. Pierre HERVY, M. et Mme SOLOVIEFF

Elus :

- Mme Régina LAHUTTE, adjointe chargée du quartier Le Pileu
- M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire chargé de l'espace public, de la voirie et du cimetière

-
- M. Jean-Pierre MADIKA, adjoint au maire chargé de la sécurité, de la police municipale et de l'occupation du domaine public
 - M. Gilles CORDIER, Conseiller municipal délégué au stationnement.

Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers :

- M. Marc Carpentier, responsable du service

Rappel de l'ordre du jour : (cf document envoyé avant le CQ)

1. Mme LAHUTTE déclare la séance ouverte et rappelle les fonctions du Président. Elle présente également les élus présents.

2. Désignation du Président et du Secrétaire de séance :

Président de séance : Mme Catherine KRAFT

Secrétaire de séance : service Démocratie Locale et vie des quartiers : M. Marc Carpentier

3. Validation des CR des 23 mars 2015 et 14 octobre 2013

En préambule :

M. GADENNE rappelle que 5 semaines de traitement pour les comptes-rendus est trop long.

Des échanges se font concernant les intitulés des commissions :

« La Commission sécurité rue des 4 Chênes a une mission spécifique ».

La commission circulation aborde tous les autres points.

M. FELICITE ZULMA rappelle l'importance des commissions, leur mandat et leur objet (cf Charte des Conseils de quartier) qui concernent la circulation sur le quartier, y compris la circulation rue des 4 chênes.

Les compte-rendus conseil de quartier du 23 mars 2015 ainsi que celui du 14 octobre 2013 sont validés avec une abstention.

4. Présentation des budgets d'investissements votés au budget 2015 de la ville

- Mme LAHUTTE présente les investissements de la ville par grands secteurs représentant au total 5,2 Mo € :

Pour le Pileu, elle précise qu'il est prévu le remplacement des menuiseries extérieures (hors logements) de la Maternelle Henri Wallon (63.000 €) qui seront effectués aux vacances de la Toussaint et fait un rappel des investissements récurrents dans les groupes scolaires (135.000€) tels que si nécessaire comme les renouvellements du mobilier, du parc informatique et travaux divers incluant des crédits pour la sécurité incendie.

Un point est fait sur les travaux prévus sur l'espace public :

- Réfection des trottoirs rue des 4 Chênes
- Achèvement des travaux pour la cuisine de la Halte Garderie la Châtaigneraye (40.000 €)
- Rappel commission investissement d'un montant de 50.000 €
- Travaux de mise en conformité de l'électricité + régie pour la maison de quartier Gérard Philipe y compris achat de matériel et du mobilier.

- M. SFERRAZZA apporte des compléments sur le chantier de la réfection des trottoirs de la rue des 4 chênes. Le financement est pris en charge par l'EPPS et les travaux dirigés par la CAPS.

M. FELICITE ZULMA rappelle que le conseil de quartier avait été précédemment informé que les trottoirs seraient rénovés par les villes d'Igny et de Palaiseau.

M. SFERRAZZA précise qu'après contact, l'EPPS (Etablissement Public Paris Saclay) a bien pris en charge le financement

5. Présentation des décisions de la Commission Investissements inter-Conseils de quartier

- M. FELICITE ZULMA présente l'avancement de la commission « inter quartier investissement » et propose la création d'une commission investissement au conseil de quartier du Pileu. (voir support pwp + CR)

Il rappelle que l'investissement annuel attribué aux Conseils de quartier (50.000€) peut compléter des projets municipaux. Cependant le projet doit être défini de manière précise.

Il précise qu'il faut être attentif aux délais d'appels d'offres et de réalisation. Il existe une différence entre l'engagement de la dépense et la réalisation.

M. SFERRAZZA évoque le square des 100 marches et précise que pour résoudre le problème de stationnement du camion. (cf dernier compte-rendu).il est possible de faire réaliser un emplacement de stationnement pour le poids lourd gênant. Celui-ci ne sera pas pris sur le budget investissement des conseils de quartier. Il y aurait 5 places de créées et il faut discuter de l'endroit.

Les places seraient creusées sur la butte et une réparation de trottoir serait faite. Certains participants trouvent dommage que l'on empiète sur le square pour créer des places de parking.

M. SFERRAZZA propose de créer les places vers la rue du Lac et la rue de la Campagnarde. Il y a un échange à ce sujet dans la salle, et il est proposé de demander l'avis des riverains sur la proposition de créer des places de parking.

Un participant demande s'il est possible de voir avec le propriétaire du camion pour qu'il accepte de stationner au niveau du marché.

M. CORDIER et Mme LAHUTTE se proposent d'aller à la rencontre du propriétaire du camion pour le lui demander.

M. FELICITE ZULMA poursuit son exposé sur la commission investissement.

M. TARGE propose un vote concernant l'investissement pour toute la ville et un autre pour le Pileu.

>Mme LAHUTTE précise qu'un jeu est délabré au square rue du Cottage (Effort mutuel).

Il est rappelé les excès de vitesse sur ce tronçon et il est demandé de sécuriser la sortie du square par la pose d'une barrière sur le bord du trottoir après le portail. Il existe en effet un problème de visibilité avec le claustra rue du Cottage.

Il faut réfléchir sur un aménagement intérieur et de sécurité par rapport à la circulation. M. SFERRAZZA propose d'intervenir auprès des services municipaux à propos du jeu dégradé du square rue du Cottage car l'investissement pourrait être pris sur le budget courant de la ville.

>Un échange a lieu à propos du terrain de football (la résidence du parc) de l'Effort Mutuel. Il est dégradé, les poubelles ne sont pas assez grandes et ne ferment plus. Un « aparté » est fait sur la propreté, mais il n'est pas question de le faire entretenir par la ville puisque c'est un terrain privé.

>Une question est posée sur la date de l'enfouissement du cuivre rue des Fraisettes.

A propos de l'aménagement du square du Pileu, >M. FELICITE ZULMA propose de faire poser un panneau reprenant l'historique, d'aménager le square notamment par la réalisation d'un cheminement central, de la réalisation de trottoirs et de la plantation d'arbres.

> M. CORDIER précise que la CAPS va refaire les signalétiques des circulations douces.

En conclusion, le Conseil de Quartier souhaite proposer que des aménagements du square du Cottage et du square du Pileu soient réalisés.

Il est procédé à la constitution de la commission investissement avec comme participants :

- M. FELICITE ZULMA
- M. et Mme TARGE

6. Présentation de la Police Municipale

M. MADIKA présente la Police Municipale en relatant la situation antérieure : il y avait 9 policiers sans projet de service et début 2015 il ne restait plus que 3 policiers les autres ayant demandé leur mutation

M. PERNOT a été nouvellement recruté, l'objectif à fin juin est de 11 policiers. En fin de mandat on attend 16 policiers.

La signature d'une convention entre la Police Nationale et la Police Municipale sera signée le 5 juin par le Préfet. Un protocole de « participation citoyenne » a été constitué de référents qui peuvent relayer leurs constatations auprès de la Police Nationale et la Police Municipale. La mise en œuvre d'un CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) a également été décidé. C'est une instance qui regroupe des représentants de l'Etat, le Préfet et le Procureur, et une société civile.

Une enquête sur le thème de la « sécurité » est également lancée. Les résultats seront donnés en septembre à la fois par la Police (données brutes) et par les palaisiens en matière de sécurité à travers leurs attentes et ressentis.

Les problèmes de drogue ne peuvent se résoudre qu'avec la présence de la Police Nationale, les référents de la société civile et la Police Municipale pour la proximité.

Actuellement il existe une enquête sur un trafic à proximité du Centre aquatique La Vague, à la gare de Palaiseau et vers « l'îlot 10 » (rue d'auvergne).

Un système de vidéo-protection va être mis en place.

Les agents de la Police Municipale seront équipés de VTT.

Des changements d'horaires vont avoir lieu à la Police municipale :

du lundi au samedi ouverture de 8h à 22h, voire une présence nocturne les vendredis et samedis et dimanches de 22h/matin.

On a constaté que les dégradations de véhicules ont surtout lieu dans la nuit du vendredi au samedi.

M. MADIKA rappelle que la vidéo-protection est un dispositif très cadré juridiquement et que néanmoins la présence de la Police Municipale reste nécessaire.

Des mesures sont aussi prises en lien avec la RATP pour prévenir des accidents lors de grands événements comme le Point Gamma (23/05/15), ou le festival Aoûtside...

Il est question des voitures volées et désossées qui stationnent sur le parking de la résidence du parc de l'Effort Mutuel ainsi que les problèmes de comportement de certains.

Il est à noter que la voirie et les espaces verts correspondants ont été rétrocédés à la ville.

7. Présentation des évènements du quartier

- Mme LAHUTTE présente le programme des fêtes de quartier et appelle à la présence du conseil de quartier lors de l'évènement et lors des journées portes ouvertes le samedi 3 octobre.

8. Présentation des travaux des Commissions

Les rapports des différentes réunions des commissions "Circulation", "marché du Pileu" et "sécurité rue des 4 Chênes" sont joint au présent compte rendu à titre d'annexes. Ils sont donc plus complets que la présentation en séance et devraient être consultés en priorité.

- **> La Commission circulation :**

M. CORDIER précise que l'ensemble des rues ont été transférées à la CAPS.

Il propose de faire la liste des rues qui dépendent du Département et précise que financièrement, refaire une voirie correspond à 1/3 de participation de la ville et à 2/3 de participation CAPS.

- 1^{ère} piste : il faut réduire la vitesse sur le quartier à 30 kms/h

M. SFERRAZZA informe qu'un groupe de travail d'élus réfléchit à la mise en de zones 30 sur la ville. Il invitera les membres de la Commission circulation à y participer. Il rappelle la spécificité de configuration de chaque ville, qui peut néanmoins s'inspirer du modèle d'autres villes.

Lors de ses prochaines réunions, la commission circulation devrait aborder les problèmes suivants :

- Le réaménagement du carrefour entre la sortie RD44 et la rue du Capitaine Cocart
- L'aménagement de la rue du Capitaine Cocart elle même (voisinage de l'école Henri Vallon aux heures d'entrée et de sortie scolaire, zone dangereuse dans les virages vers le haut de la rue à la jonction avec la rue du Clos du Pileu). Les aménagements rue de Bachaumont et rue des Marnières
- Le manque de signalétique sur le quartier
- L'implantation de plans de ville et de aplans détaillés du quartier
- Les itinéraires des bus
- L'état de trafic des bus privés de ramassage entreprises et scolaires

M. CORDIER fait une présentation des outils mis en place en matière de transports collectifs :

- le site Mobicaps
- transdev
- point twitter Mobicaps qui propose la Régulation sur le réseau Mobicaps et information en temps réel.

La commission souhaite connaître les itinéraires des bus (Mobicaps ou autres...) pour maîtriser les flux de passage de grands véhicules.

- Les points d'arrêt et de stationnement
- Le comptage des véhicules sur le quartier rue par rue car les rues sont étroites et donc accidentogènes.

Autres points ;

Sur la RD36, dans le sens montant depuis la RD444 vers le rond-point de Polytechnique la signalétique de vitesse limitée à 50 km/hs n'existe plus, les voitures roulent à 70, alors que toutes les autres voies d'accès à ce rond-point sont limitées au plus à 50 Km/h. Voir pour installer un radar.

- **> Compte-rendu de la commission marché du Pileu**

La commission a été mise en place suite du « café avec votre Maire » le 7 mars 2015

M. le Maire y a annoncé que le marché du Pileu sera fermé. En projet, le développement d'un marché sur le quartier Camille Claudel qui aurait plus d'attractivité.

Elle s'est réunie le 2 avril et a débuté sa réflexion sur la réaffectation du bâtiment.

Le rapporteur M. NGHIEM pense qu'il est regrettable de fermer un lieu de lien social et qu'il faut réfléchir à son attractivité Pour plus d'informations, les membres sont invités à se reporter au CR de la Commission du 2 avril figurant en annexe.

- **> Compte-rendu de la commission sécurité rue des 4 Chênes**

M. SFERRAZZA propose l'installation d'un STOP à l'angle rue du Lac et rue des 4 Chênes après la réfection des trottoirs, ainsi que l'installation provisoire de jardinières « simulant » des chicanes. Mais les chicanes sont mangeuses de places de stationnement et très peu "populaires" au conseil de quartier du Pileu.

- **9. Questions diverses :**

Il est demandé à la municipalité de rappeler les règles en matière de taille de haies, par exemple par un article dans "Palaiseau Mag".

La séance est levée à 00h00
